



Aux Ponts de Cé, le 16/08/2022

INVITATION A LA FORMATION « " APICULTURE - MIEUX S'ORGANISER POUR ÊTRE MOINS DÉBORDÉ AU COURS DE LA SAISON APICOLE" »

L'ADA Pays de la Loire, en partenariat avec ADA France, qui est l'organisme portant cette formation, vous invite à participer à la journée de formation « **Apiculture - Mieux s'organiser pour être moins débordé au cours de la saison apicole** ».

Journée 2 : Le mercredi 25 janvier
De 9h30 à 17h30
Au Paddock
7 Rue de l'Etendue 85 500 Les Herbiers

OBJECTIFS :

- Connaître les principes fondamentaux de gestion du temps
- Mettre en œuvre, à sa manière, les principes et méthodes d'organisation de son travail, pour dégager du temps

AU PROGRAMME :

- Principes fondamentaux de la gestion du temps
- Définition de ses priorités de travail
- Connaissance de ses principaux freins personnels et environnementaux
- Intégration des imprévus et de ses contraintes dans la construction de son planning

Animateur : Adrian Chartin, animateur de l'ADA Pays de la Loire.

Intervenant : Andy Chauveau, formateur sur la gestion du temps et l'organisation du travail

Public ciblé : Apiculteurs professionnels des Pays de la Loire ou porteurs de projets des Pays de la Loire.
Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire.

Durée de la formation (jour 2 sur 2): 7h

Méthodes de formation : Présentation, échanges entre participants, exercices pratiques.

Méthodes d'évaluation : Questionnaire de satisfaction à remplir en fin de séance.

Accessibilité aux personnes handicapées : Aménagement possible sur demande auprès d'Adrian Chartin.

Modalités d'inscriptions : Via un questionnaire en ligne, à remplir avant le 11 janvier (Attention : Un seul questionnaire à remplir pour les deux journées de formation) :

<https://forms.gle/xa8znMk1Zzd95bPS6>

MODALITES PRATIQUES :

Aspects financiers : Formation prise en charge par VIVEA, gratuite pour adhérents directs à l'ADA Pays de la Loire, qu'ils soient apiculteurs professionnels ou porteurs de projets.

Si vous n'êtes pas adhérent direct auprès de l'ADA Pays de la Loire vous devez, en parallèle de votre inscription, régler un montant de participation à la formation auprès de l'ADA Pays de la Loire: 60€ si vous êtes éligible Vivea, 120€ sinon.

Repas du midi : Au restaurant, à la charge de chaque participant.

A prévoir : Stylo et papier pour la prise de notes.

Attestation : Délivrance d'une attestation de formation à la fin du cycle de formation.

Contact : Adrian Chartin - 07 76 36 65 50

PLAN D'ACCÈS

Contact : Adrian Chartin 07 76 36 65 50

Adresse :

Le Paddock

7 Rue de l'Etendue 85 500 Les Herbiers

